



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Taux de réponse aux questions écrites

Question écrite n° 16077

Texte de la question

M. Charles Sitzenstuhl interroge Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des relations avec le Parlement, sur le taux de réponse des ministères aux questions écrites des parlementaires depuis 2022.

Texte de la réponse

Au 25 avril 2024, le taux de réponse des ministères aux questions écrites des parlementaires est de 65 % au total, avec 18 228 questions ayant fait l'objet d'une réponse, pour un total de 27 841 questions transmises, depuis le début de la législature. Le tableau ci-dessous présente, par ministère, le nombre de questions attribuées, le nombre de réponses publiées et le taux de réponse qui en résulte.

Ministère	Nombre total de QE attribuées	Nombre de réponses publiées	Taux de réponse publiée
Premier ministre	93	68	73%
Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique	2 326	1 342	58%
Intérieur et outre-mer	2 789	1 642	59%
Travail, santé et solidarités	2 146	1 254	58%
Éducation nationale et jeunesse	1 861	1 427	77%
Agriculture et souveraineté alimentaire	1 827	1 319	72%
Culture	469	340	72%
Armées	269	168	62%

Justice	936	720	77%
Europe et affaires étrangères	721	583	81%
Transition écologique et cohésion des territoires	1 487	922	62%
Transformation et fonction publiques	438	299	68%
Sports, jeux Olympiques et Paralympiques	299	217	73%
Enseignement supérieur et recherche	613	396	65%
Renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement	11	8	73%
Relations avec le Parlement	32	29	91%
Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations	77	43	56%
Industrie et énergie	796	639	80%
Entreprises, tourisme et consommation	360	228	63%
Comptes publics	800	442	55%
Collectivités territoriales et ruralité	1 178	887	75%
Outre-mer	69	41	59%
Enfance, jeunesse et familles	223	62	28%
Personnes âgées et personnes handicapées	984	808	82%

Santé et prévention	3 851	2 425	63%
Agriculture et souveraineté alimentaire (MD)	80	3	4%
Commerce extérieur, attractivité, francophonie et Français de l'étranger	99	87	88%
Europe	44	41	93%
Transports	1 054	551	52%
Logement	913	603	66%
Numérique	188	155	82%
Ville et citoyenneté	30	16	53%
Anciens combattants et mémoire	191	166	87%
Développement et partenariats internationaux	7	6	86%
Mer et biodiversité	580	291	50%
Total	27 841	18 228	65%

Les questions écrites constituent une prérogative essentielle dont dispose chaque parlementaire à titre individuel, qui donne une portée concrète aux missions de contrôle de l'action du Gouvernement et d'évaluation des politiques publiques confiées au Parlement par l'article 24 de la Constitution. Mme la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des relations avec le Parlement, a rappelé par courrier à l'ensemble des membres du Gouvernement la nécessité de répondre dans les meilleurs délais et de manière satisfaisante aux questions écrites des parlementaires, et veillera à ce que cette exigence soit respectée.

Données clés

Auteur : [M. Charles Sitzenstuhl](#)

Circonscription : Bas-Rhin (5^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16077

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : [Relations avec le Parlement](#)

Ministère attributaire : [Relations avec le Parlement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2024](#), page 1758

Réponse publiée au JO le : [7 mai 2024](#), page 3691